

Lire l'annexe 4 et éclater de rire : la farce politique française

Le candidat Hollande anti TSCG, "un traité qui devait nous ruiner tous par l'austérité qu'il imposait" selon lui, s'est précipité, une fois élu, chez Merkel pour confirmer qu'en fait, "il l'aimait bien le TSCG". Le super gauchiste Hamon aussi : il l'a approuvé en Conseil des ministres en 2012. L'annexe 4 viendra expliciter les ordres donnés aux socialistes par Barroso et ses fonctionnaires, 3 ans plus tard.



C'est l'un de nos lecteurs éclairés qui a motivé l'écriture de ce modeste article. Remercions-le. Que nous a-t-il pointé, ce lecteur, pour que le clavier nous démangeât à ce point ? Un document émis par le gouvernement français en 2015, intitulé "Programme national de réformes 2015" comportant des annexes. Jusque là, rien de bien excitant. Sauf qu'une annexe, la numéro 4, intitulée "Tableau de suivi des recommandations pays adressées à la France par le

Conseil de l'Union européenne le 8 juillet 2014", est une démonstration très parlante de la farce politique française. Qui explique en grande partie le succès du Front National, voire, le cautionne, et surtout démontre l'escroquerie des programmes politiques des grands partis tant de "gauche" que de "droite", particulièrement ceux se déclarant de gauche, le PS en tête. Mais pas le PG. Voir les explications ci-dessous.

Ils ne décident de rien, ces gros ladres (mais fais pas le jeu du FN, hein !)

Hollande, une fois élu, en mai 2012, se précipite chez Merkel pour la rassurer : il ne renégociera pas le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, ou pacte budgétaire européen) comme il l'avait pourtant hurlé des mois durant. La lâcheté politique de l'énergumène est certainement en cause, mais ses soutiens et amis étant ce qu'ils sont (banquiers, énarques, chefs de multinationales), on peut surtout se dire qu'il savait depuis le départ qu'il n'avait aucun intérêt à changer quoi que ce soit au TSCG.

Hollande a toujours voté les traités, les constitutions européennes les plus libérales, il aime cette Europe de marché et de bureaucrates, cet espace mou et sans saveur qui gère des économies sans âme. Elle lui ressemble, l'Europe technocratique de 2012. Et puis c'est une sacrée facilité politique, l'Union européenne et sa Commission, quand on devient le chef d'un État puissant comme l'est la France, avec de [puissants] amis très riches : on n'a jamais de grosses décisions à prendre, ni de risques politiques ou d'orientations qui pourraient échouer. Pourquoi ? Parce que les obligations européennes sont telles, avec des marges de manœuvre désormais si proches du néant —

imposées par le TSCG justement — que le mandat d'un chef d'Etat comme Hollande se résume au final à appliquer, en réalité, la feuille de route de Bruxelles.

Immédiatement, en énonçant ces mots, une sorte de réflexe pavlovien se déclenche chez le lecteur progressiste, comme chez l'auteur de ces lignes :

"Houla, tu fais le jeu des extrêmes, toi, là. Tu cautionnes le discours du FN, tu soutiens les pires mouvement populistes, la fachosphère, la souverainosphère, enfin bref : tu ne peux pas te permettre de dire ça".

Problème : ce constat, sur l'obligation des États à suivre une feuille de route libéralo-financiaro-austéritarocratique imposée par le TSCG et les différentes "règles" européennes est-il faux ? Est-ce un constat de type complotiste, conspirationniste et populiste? Hollande pouvait-il en réalité faire une politique sociale et économique "de gauche" durant son mandat, et donc ne pas suivre les règles ou autres recommandations de Bruxelles, tout en restant ami-ami avec le reste de l'Union ? La liberté des États et de leurs gouvernants est-elle si grande que ça, le TSCG et autres règles de l'Union sont-elles modifiables ? La réponse est en partie dans l'annexe 4.

L'annexe 4 : le bon élève "France" coche les devoirs du maître d'école de l'"économie financière" euro-mondialisée.

Cette annexe 4 du plan de réforme 2015 a une qualité indéniable : elle est sincère. Sans ambiguïté aucune. C'est un tableau rappelant le cahier de texte des écoliers, avec des demandes du maître, pour chaque domaine. En face, les réponses appliquées de l'élève France qui note ce qu'il a mis en place, et stipule bien que c'est "en cours", "à venir" ou "fait".

<p>Enregistrer re des comme prévu l'augmentation des dépenses en matière de sécurité sociale à partir de 2015 de façon sensible, en fixant des objectifs plus ambitieux pour les dépenses annuelles de santé, en limitant le coût des retraites et en rationalisant les allocations familiales et les aides au logement.</p>	<p>Maîtrise de l'évolution des dépenses de santé et de protection sociale. L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) verra son taux d'évolution abaissé à 1,85 % en moyenne sur la période 2015-2017</p>		En cours
	<p>Allongement de la durée de cotisation, hausse des cotisations et report de la date de revalorisation des pensions</p>	<p>Mise en œuvre de la réforme des retraites de 2014</p>	Fait/En cours
	<p>Sous-indexation des régimes de retraite complémentaires</p>	<p>Accord de 2013 des partenaires sociaux sur la sous-indexation des régimes de retraite complémentaire, nouvel accord à venir</p>	Fait/En cours
	<p>Renforcement des incitations au retour à l'emploi générant 800 M€ d'économies (dont 400 M€ pour financer le nouveau dispositif de droits rechargeables) <ul style="list-style-type: none"> ▶ instauration de droits rechargeables à l'assurance chômage ▶ élargissement du champ et simplification du dispositif d'activité réduite ▶ augmentation du délai de carence pour les demandeurs d'emploi ayant perçu des indemnités extra-légales </p>	<p>Entrée en vigueur de la nouvelle convention d'assurance chômage en juillet 2014</p>	Fait
	<p>Réforme de la politique familiale : modulation des allocations familiales permettant une économie de 400 M€ en 2015 et de 880 M€ à partir de 2016, poursuite du gel de l'allocation de base de la prime à la naissance et de la prime à l'adoption et de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuite des gels décidés en LFSS 2014 ▶ Vote de la modulation des allocations familiales en LFSS 2015 ▶ modulation des allocations familiales à compter du 1^{er} juillet 2015 	Fait/En cours

Toute l'énormité de cette annexe 4 réside dans le fait qu'elle balaye tous les secteurs de la société : de l'école à la santé, en passant par le marché du travail, le système de chômage, les transports, etc...

	<p>Mise en œuvre de la stratégie nationale de santé, (10 Md€ d'économies, cf. infra)</p>	<p>Cf. infra</p>	
<p>Fixer un calendrier clair pour le processus de décentralisation en cours et prendre des mesures préliminaires, d'ici à décembre 2014, en vue d'éliminer les doublons administratifs, faciliter les fusions entre les collectivités locales et préciser les responsabilités de chacun des échelons des collectivités locales; renforcer les mesures incitant les collectivités locales à rationaliser leurs dépenses en fixant un plafond pour l'augmentation annuelle des recettes fiscales des collectivités locales tout en réduisant comme prévu les dotations octroyées par l'État.</p>	<p>Meilleure appropriation par les collectivités locales de leur contribution aux économies en dépense :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ À partir de 2015 : mise en place d'un objectif d'évolution de la dépense publique locale en valeur (Odedel), fixé à 0,5% pour 2015 ▶ Sur 2015-2017 : baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales (cf. Programme de Stabilité). ▶ En 2016 : réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour répartir cette dotation selon des critères plus clairs et plus justes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ODEDEL 2015 fixé à 0,5% dans la LPFP 2014-2019 ▶ PLF 2015, 2016 et 2017 pour la baisse des dotations ▶ PLF 2016 pour la refonte de la DGF 	<p>En cours/ À venir</p>
	<p>Réforme de la gouvernance locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ création des métropoles autour des grands bassins d'emploi et suppression des intercommunalités préexistantes ▶ création de régions cohérentes de taille européenne en divisant par deux le nombre de régions métropolitaines ▶ incitation et facilitation des fusions de communes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ création de 12 métropoles au 1^{er} janvier 2015 par la loi du 27 janvier 2014 (loi « MAPTAM ») ▶ création des métropoles du Grand Paris et celle d'Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2016 ▶ Division par deux du nombre de régions métropolitaine par la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ▶ loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle 	<p>En cours/ À venir</p>

En réalité, c'est un projet de réforme technocratique d'un pays entier, de son modèle social et économique, qui, sur un tableau de 10 pages, explique comment des personnels politiques nationaux font leurs devoirs imposés par des fonctionnaires continentaux, sous pression et / ou achetés par des lobbies internationaux. Leur chef, à ces fonctionnaires continentaux, Manuel Barroso, qui a poussé ces réformes, s'est d'ailleurs précipité — rappelons-le — chez Goldman Sachs dès son mandat à la Commission terminé. Goldman Sachs, quoi...

Rappelons-nous le fameux projet de Hollande de réduire le nombre de régions pour en faire de plus grandes : c'est la demande de l'UE de l'annexe 4 (extrait du document ci-dessus, avec la facilitation de fusion de collectivités locales) à gauche sur fond orange, qui a donné : "création de régions cohérentes de taille européenne en divisant par deux le nombre de régions métropolitaines." L'idée principale européenne est écrite noir sur blanc : "réduire les dotations octroyées par l'État". Hollande a juste appliqué ce qu'il lui était demandé. Pas plus. Mais il y a aussi "Prendre des mesures pour, au-delà de la nécessité de réaliser des économies à court terme, contrer l'augmentation prévue des dépenses publiques dans le secteur des soins de santé à moyen et long termes, y compris dans le domaine pharmaceutique". Sympa, n'est-il pas ?

C'est ainsi que la farce de la campagne électorale française qui vient de débiter se dévoile sous son aspect le plus criard et le plus bouffonnesque. Fillon, Macron reprennent les préconisations de l'UE, suivent donc la feuille de route qui leur sera (encore) remise s'ils remportent l'élection : destruction du code du travail, réduction de la fonction publique, destructions des services publics, privatisation partielle de la sécurité sociale, retrait maximal de l'État avec austérité obligatoire pour les collectivités locales, une privatisation des services publics, etc. La même annexe 4 que celle d'Hollande.

Hamon laisse croire — exactement comme Hollande lorsqu'il était en campagne électorale— qu'il ira renégocier [ce qu'il propose de faire dans son programme], mais qu'il n'est pas autorisé à faire par le maître d'école (annexe 4). Qui peut y croire, avec le *Parti socialiste* derrière lui, parfaitement aligné sur les mesures de Bruxelles, et ce depuis toujours ? Moscovici est aux manettes financières de l'UE, Hamon l'aurait-il oublié ? Hamon s'est abstenu pour le traité constitutionnel européen simplifié de Lisbonne, et surtout il a approuvé... Le TSCG en tant que ministre.

"Au Conseil des ministres du 19 septembre, il a, comme les autres, approuvé le traité, solidarité gouvernementale oblige." (<http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/pourquoi-hamon-se-tait-02-10-2012-2196427.php>)

Restent deux candidats, qui eux dénoncent cet état de fait : Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. Marine Le Pen a piqué un maximum d'analyses économiques à la gauche radicale (et lit attentivement le *Monde Diplô*), tout le monde le sait aujourd'hui, et surtout, tout le monde le reconnaît. Florian Philippot, disait pas plus tard que ce matin sur les ondes d'une radio qu'il y avait des choses très intéressantes dans ce journal et qu'"il était anormal qu'il reçoivent moins de subventions que des journaux 'people'".

Les analyses de Le Pen sur la soumission à Bruxelles font mouche, parce qu'elles sont parfaitement justes. Tout comme Mélenchon, mais qui le fait dans un style plus nuancé et plus réaliste. Mélenchon a un plan A et un plan B pour appliquer un programme économique et social s'affranchissant de Bruxelles (ou disons ne suivant pas l'annexe 4). Avec... Ou sans Bruxelles. Ces deux partis politiques ne sont pour autant en aucune manière similaires. Exactement l'inverse même. Le *FN* est nationaliste, le *PG* est [censé être] internationaliste. Le *FN* est raciste, le *PG* anti-raciste, le *PG* défend une politique d'accueil des migrants, le *FN* veut les jeter à la mer, le *FN* veut un pouvoir "fort", le *PG* veut une sixième République parlementaire, etc...

La problématique de l'annexe 4 est donc énorme, puisqu'elle révèle une réalité très désagréable : de ceux qui sont crédités des meilleures chances d'emporter la prochaine présidentielle, aucun ne va faire autre chose que de suivre l'annexe 4. Aïe.

Farce électorale 3.0 de l'europlan

La triste — très triste — réalité est donc la suivante : aucun candidat crédible, avec un programme en mesure à la fois de proposer autre chose que les cases à cocher de l'annexe 4, n'est susceptible d'emporter l'adhésion d'une majorité. Sauf Marine Le Pen. Et c'est bien là l'énorme souci actuel. Mélenchon n'emporte pas l'adhésion du plus grand nombre, et tous les autres candidats sont des adeptes de l'annexe 4. Ou des ~~farés~~ populistes délirants qui dirigent des sectes (cf. Asselineau et son *UPR*, ou Dupont Aignan et ses *Dupongnettes*). La fille du borgne qui danse avec les néo-nazis a elle, par contre, parfaitement annoncé la couleur : elle ne cochera pas les croix de l'annexe 4. Elle enverra se faire foutre Bruxelles. Et c'est exactement de ça qu'une grosse partie de l'électorat a envie.

Ce qui est dommage, en fin de compte, c'est que des gens à peu près "sérieux" — mais surtout déclarés progressistes — n'aient pas eu le début d'une once de courage politique pour vraiment faire savoir qu'ils ne voulaient plus appliquer les règles technocratiques de la multinationale nommée UE. Et surtout, au delà de faire savoir, de le faire tout court. Ils en ont eu l'occasion pourtant, là, durant 5 ans, non ? Montebourg, qui est désormais en charge du Bidule à l'International de Hamon, a-t-il

essayé de ne pas cocher les cases de l'annexe 4 quand il était au redressement reproductif ? Hummmm.

Ces grands candidats vont donc récolter le fruit de leur couardise et de leur soumission : l'extrême droite en tête au premier tour. Puis une extrême droite qui perdra sans doute au deuxième tour, mais probablement d'un cheveu. Tout ça devrait les faire frémir, non ? Peut-être pas au fond. Parce qu'ils pensent qu'avec Marine au deuxième tour, ce sera dans la poche ? Et qu'ils pourront continuer à cocher les cases du maître d'école ? Possible. Mais ils devraient quand même se méfier. Depuis quelques temps, le vent tourne bizarrement et les gens ne font plus obligatoirement ce qu'on leur demande de faire. Ah, les gens ! Si les cocheurs de cases pouvaient se passer d'eux pour continuer à faire tourner la boutique, ce serait quand même mieux...

La farce politique française est superbe. Et les moutons bêlent. Jusqu'à quand ?